

Décembre

LES MESNEUX



Permettez moi ...

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Nos activités respectives qui se déroulent pour la plupart d'entre nous à l'extérieur du village ne nous permettent pas toujours de nous impliquer de façon active dans la vie de notre commune. Et cependant nous sommes tous acteurs et décideurs de la qualité de vie de notre environnement quotidien, et par le choix de notre lieu de résidence, nous ressentons notre appartenance à tous ceux qui ont fait le même. Le bulletin d'information peut être un moyen fort de l'expression de cette entité communale à laquelle nous sommes attachés. Mais même si, bien sûr, il comporte des informations municipales, il ne doit pas être que le journal de la municipalité, mais majoritairement celui de la commune, le "forum" écrit auquel chacune et chacun d'entre nous a accès dans le cadre de la libre et nécessaire expression démocratique

C'est une façon pour vous et pour vos élus de répondre au mieux aux demandes communes

Nous nous sommes dotés de moyens techniques d'impression qui nous donnent indépendance et souplesse de fonctionnement, mais le facteur d'implication humain et je dirais même "citoyen" est essentiel.

C'est le souhait que je me permets de formuler pour notre village en cette période propice.



Page 1	: Edito du Maire
Page 2	: Compte-rendu sommaire des : Conseils Municipaux
Page 3	: Travaux Communaux
Page 4, 5	: Des nouvelles de l'eau aux Mesneux
Page 6	: Activités du Comité des Fêtes
Page 7	: Randonnée de septembre
Page 8	: Publicités et annonceurs locaux...

**Mesdames et messieurs les
Conseillers Municipaux se joignent
à moi pour vous présenter tous
nos vœux de bonheur et de
réussite pour l'année 2004.**

Jean Claude Levasseur.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

REVISION DU PRIX DE LA CANTINE SCOLAIRE :

La Société de Restauration collective AVENANCE nous a fait savoir qu'elle procède à une augmentation de 0,07 € TTC par repas à compter du 01/09/03. Par ailleurs, l'investissement réalisé en Septembre 2000 pour l'achat d'un nouveau four de réchauffage et financé par un crédit bail répercuté à l'époque sur le prix du repas est totalement remboursé au 30/06/2003.

Compte tenu de ces éléments le prix du repas est fixé à 3,20€ pour l'année scolaire 2003-2004 au lieu de 3,25 € précédemment.

ATTRIBUTION DU MARCHE RUE DES COUTURES :

La procédure d'appel d'offres relatif à la réalisation des travaux de construction de chaussée et trottoirs Rue des Coutures et Rue de l'Eglise est menée à son terme. La commission d'appel d'offres, réunie le 3 Octobre 2003 pour désigner l'attributaire, propose de retenir l'entreprise SCREG EST - Rue Goulet - à Reims pour le prix de 85 892,83 € H.T. soit 102 727,82 € T.T.C.

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2003 : COMMUNE ET C.C.A.S.

Monsieur le Maire a présenté, article par article, le Budget supplémentaire 2003. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé par un vote à bulletin secret (11 voix Pour, 3 Bulletins blancs) d'accepter le budget supplémentaire, arrêté en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 8 074,97€ et en dépenses et recettes d'Investissement à la somme de 192 919,97 €

ADHESION DES COMMUNES DE SERZY ET PRIN ET SAVIGNY SUR ARDRES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNE-VESLE:

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte par 7 voix Pour, 6 Abstentions et 1 Voix Contre, l'adhésion des communes de SAVIGNY sur ARDRES et SERZY & PRIN à la Communauté de Communes Champagne Vesle à compter du 1er Janvier 04.

REPRISE DES V.R.D. LOTISSEMENT CLOS DU CHATEAU :

La société Effort Rémois avait proposé à la Commune la reprise des Voiries et Espaces verts du lotissement « Le Clos du Château » à titre gratuit. Cette société ayant réalisé les travaux de remise en état, le Conseil Municipal décide la reprise des voiries et espaces verts de ce lotissement dans le domaine public communal.

Si vous désirez participer à la rédaction de ce journal, vous exprimer dans ces colonnes, créer de nouvelles rubriques, faire partager vos passions ou vos expériences, ce journal est le vôtre. Vous pouvez nous joindre au 03 26 36 24 22.

José Berton

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Vous avez 18 ans, vous êtes nouvel arrivant aux Mesneux, vous êtes des Mesneux mais vous n'avez jamais été inscrit sur les listes électorales?

Dés lors que vous êtes de nationalité Française ou (pour les élections européennes uniquement) ressortissant d'un des pays de la communauté européenne, vous devez si vous le souhaitez, vous inscrire avant le 31 décembre 2003 afin de participer aux scrutins de l'année 2004:

- ◆ *élections régionales et cantonales : 21 et 28 mars 2004*
- ◆ *élections européennes : 13 juin 2004*

Pour ce faire, il convient de se présenter à La Mairie des Mesneux muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour les jeunes qui ont eu 18 ans, il convient de vérifier si leur inscription est bien effective.

TRAVAUX DANS LA COMMUNE.



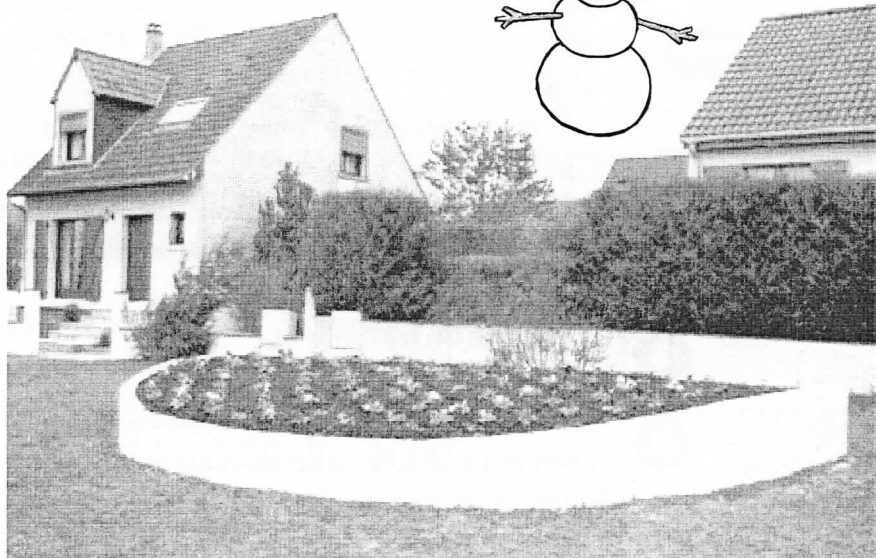
AVANT

La réalisation du parking devant le bâtiment P 1 de la croisette est terminée. Les pieds dans la boue en quittant son véhicule les jours de pluie, n'est plus qu'un mauvais souvenir.

PARKING DE LA CROISSETTE



APRES



ENVIRONNEMENT.

La Municipalité continue ses efforts pour fleurir la commune. Rue du Hordon ce massif, entièrement réalisé par les employés communaux, en témoigne.

SAPIN DE NOËL.

Cette année encore l'opération " Sapin de Noël" a connu un grand succès.

Vœux du Maire

Comme chaque année, Monsieur le Maire présentera ses vœux et ceux du Conseil Municipal à la population des Mesneux le :

Lundi 5 Janvier à 18h30 à la salle des Fêtes.

Vous êtes tous cordialement invités à cette manifestation traditionnelle de début d'année qui permettra également de faire connaissance avec les nouveaux habitants du village et de se retrouver autour du verre de l'amitié.



 * DERNIERES NOUVELLES DE L'EAU *

Lors de la dernière réunion du Syndicat des Eaux du Rouillat, le 7 octobre 2003, M. Giraud, Chef de l'Agence d'Epernay de la CGE, a résumé l'ensemble des dysfonctionnements survenus pendant l'année 2002 dans les 13 communes du syndicat, ainsi que l'analyse de leurs causes ; il a également présenté des propositions de solutions, à court, moyen et long terme.

Cette réunion a été également l'occasion de faire le point sur les différentes options envisageables pour améliorer la qualité de l'eau.

* Au niveau de la commune des Mesneux:

Il y a eu, selon la CGE, deux manques d'eau imputables à des causes locales en 2002 :

- le 1^{er} avril, un blocage du flotteur du réservoir de la commune ;
- le 16 juin, une pointe de consommation, trop importante pour le débit d'alimentation du réservoir.

(Le 3^{ème} dysfonctionnement important, les 20, 21 et 22 décembre, était dû à une coïncidence malheureuse concernant les deux pompes du forage : avarie électrique pour la première, panne mécanique pour la deuxième).

Pour ces problèmes précis, la CGE propose comme solution la mise en place d'un système de télésurveillance et de télécommande ;

le principe en est le suivant:

- commande, depuis le réservoir des Mesneux, de l'accélérateur de Chamery (comme c'est possible actuellement depuis Villedommange) dès que le niveau du réservoir descend sous un certain seuil (en cas de forte consommation par exemple);
- enregistrement des pressions au niveau du

surpresseur et du compteur, de façon à transmettre à la CGE l'information d'un manque d'eau éventuel avant que la gêne ne s'en fasse sentir.

Le coût de l'ensemble est de 13 670 euros hors taxe, à la charge du Syndicat du Rouillat ; le dossier sera présenté lors de la prochaine réunion, le 16 décembre.

* Au niveau de l'ensemble du Syndicat du Rouillat:

En 2001 / 2002, le Syndicat avait envisagé plusieurs solutions pour obtenir une eau de meilleure qualité [voir le journal municipal n° 15 de septembre 2001 et le n° 16 de mars 2002]:

- l'interconnexion avec le Syndicat de Champfleury ;
- la recherche d'eau à grande profondeur ;
- l'exploitation d'une nouvelle ressource à Méry-Prémecy ;
- l'usine de traitement.

L'interconnexion doit être mise en service au printemps 2004 ; elle devrait permettre un abaissement du taux de nitrates.

-Concernant *la recherche d'eau à grande profondeur* (250 m), les derniers résultats (juin 2003) montrent deux défauts :

- une capacité de production insuffisante ;
- la présence de pesticides (surprenante à cette profondeur, elle pourrait s'expliquer par l'existence d'une faille à cet endroit).

. *L'exploitation de la nappe de Fismes* (qui semblait être la solution la plus satisfaisante a priori, et avait la préférence des membres du Syndicat du Rouillat) présente également deux inconvénients : ★

- ~ son débit éventuel serait
probablement insuffisant ;



- son exploitation imposerait de construire une nouvelle canalisation, inversée par rapport à celle qui alimente actuellement Méry-Prémecy, dont le diamètre diminue depuis le réservoir principal jusqu'à cette commune ; or l'Agence de l'Eau refuse de subventionner ces travaux, l'avenir de cette ressource lui semblant trop incertain. Le Syndicat s'est par conséquent engagé à étudier l'éventualité de construire *une usine de traitement* (pour 2005). Cette dernière solution présente l'avantage de supprimer à court terme de nombreux pesticides se trouvant dans l'eau (l'usine envisagée est capable d'en traiter une soixantaine).

Mais il existe actuellement dans la nature plusieurs centaines de pesticides : saura-t-on les traiter ? Et à quel prix ? Un des plus gros défauts de l'usine de traitement est qu'elle représente à la fois un énorme investissement et un coût de fonctionnement très élevé.

Dans ces conditions, il semble bien plus raisonnable de résoudre le problème en

remontant à ses causes plutôt qu'en traitant ses conséquences. Surtout que les pesticides, ou leurs métabolites, sont encore présents dans la nature plusieurs années après leur épandage.

Il faut donc dès maintenant préparer des solutions à long terme, qu'on ne peut trouver que dans la prévention, c'est-à-dire dans une politique encourageant la généralisation de nouvelles méthodes de cultures.



En attendant, il faut savoir qu'une lettre du préfet (en date du 18 avril 2003), adressée aux 41 communes ou collectivités

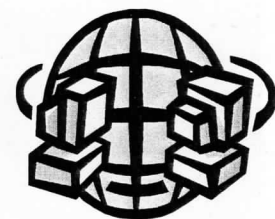
gérant la distribution de l'eau dans la Marne, leur impose *une mise en conformité de la qualité de l'eau*, avec la possibilité de solliciter une dérogation de 3 ans pour réaliser les travaux, sous réserve de transmettre un projet d'étude dans les 18 mois...

Vos délégués au Rouillat ne manqueront pas de vous tenir informés de l'évolution de ces différents dossiers.

Guy Leclerc

A D S L .

Le vendredi 31 octobre 2003, nous avons rencontré Monsieur Durieux de France télécom, responsable du développement de l'ADSL sur la région Champagne Ardenne. Celui ci nous a confirmé ce qui a été écrit sur le communiqué diffusé par la Mairie, à savoir que nous sommes tributaires des progrès technologiques, qui doivent se concrétiser au cours du second semestre 2004 pour pouvoir bénéficier de ce service très attendu.



José Berton



*La Messe de Noël aura lieu en l'église des
Mesneux*

Le 24 Décembre 2003 à 20 h 30.

LE COIN DU COMITÉ DES FÊTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 OCTOBRE 2003

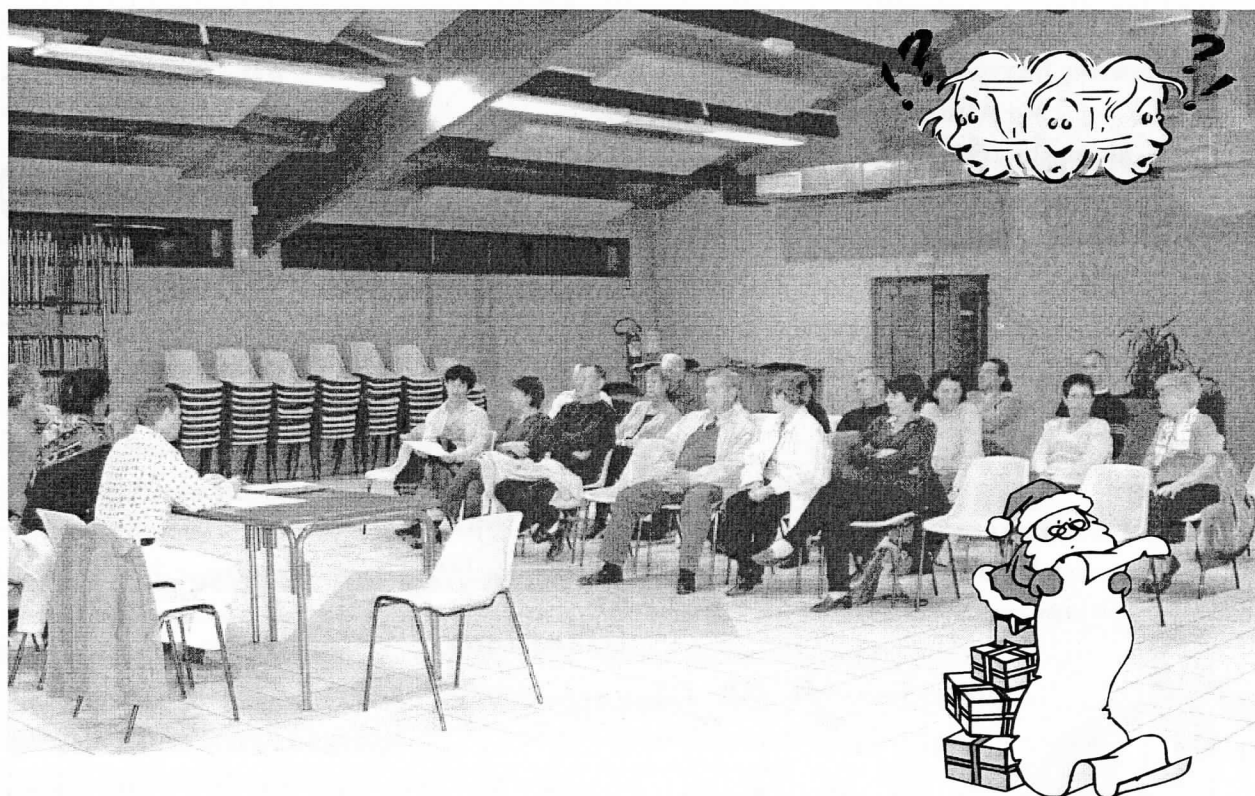
Pour assister à cette assemblée générale 22 personnes se sont déplacées dont 14 appartiennent au comité des fêtes. La Présidente, un peu émue remercia chaleureusement toutes les personnes qui de près ou de loin participèrent à l'organisation des manifestations et l'aidèrent dans ses nouvelles fonctions. Ensuite, le secrétaire énuméra la liste des activités proposées durant cet exercice et annonça le programme des festivités pour l'année prochaine, le tout dans une prose bien agréable. Puis ce fut au tour du trésorier de conclure en présentant son bilan financier, équilibré certes, mais déficitaire sur presque toutes les manifestations (faute de participants).

Le bureau, les membres et le maigre public présents furent unanimes pour constater que, outre les incontournables que sont la fête patronale, le Noël des enfants et le repas des Aînés, le bilan des autres activités n'est guère encourageant. La dernière soirée dansante a dû être annulée faute d'inscriptions. Nous attendons vos suggestions pour créer une dynamique dans le village.

Avec le calendrier nous vous avons remis un sondage pour mieux cerner vos attentes. Merci de participer et de nous retourner ce bulletin dans la boîte à lettres du Comité (à côté de la mairie)

Pour une éventuelle brocante nous avons besoin de bénévoles pour l'organiser. Nous comptons sur vous.

L'équipe du Comité des Fêtes



R'HANDICAP



C'est par une belle journée de fin d'été, le 14 septembre 2003, que le village de Les MESNEUX (Marne) a accueilli la 22ème randonnée annuelle organisée par U.T.A.N. LES AMIS DE LA NATURE" section de Reims Champagne.

Plus de 450 personnes ont fréquenté et apprécié les différents circuits de 8, 15, 22 et 26 km ainsi que deux parcours VTT, sur lesquels contrôles et ravitaillements les attendaient. Un grand merci aux pompiers de la commune ayant assuré la sécurité en différents points du parcours.

Cet événement somme-toute banal en cette période de l'année, passerait inaperçu aux yeux de tout à chacun si ce n'est que cette randonnée était organisée en partenariat avec l'association la Sève et le Rameau, laquelle est spécialisée dans l'accueil d'handicapés moteurs.

Grâce à l'initiative et à la motivation d'adhérents, la section a pu reconnaître, en compagnie d'animateurs de

fauteuil, un vrai chemin de croix) et sans ornières ont permis une bonne progression sur les trois quarts du parcours.

L'équipe s'accorde une pause dans un parc à la sortie d'un village près d'une église, d'une fontaine et son lavoir et d'un étang.

Chacun sort du sac une collation, un rafraîchissement et l'on prend quelques photos souvenirs avant de gravir les 117m de dénivelé du chemin, au début bitumé mais ensuite caillouteux et sinueux, menant au premier contrôle et ravitaillement. De ce point de vue, tous, après avoir fourni un bel effort, heureux de l'accueil et du pique-nique qui leur a été offert, ont pu admirer la campagne environnante, les vignes et la vue d'ensemble de Reims.

Cette solidarité par cette initiative envers les handicapés-moteurs, a permis de réduire voir d'annihiler la différence qui nous sépare, de sensibiliser au handicap et a créé un



foyers d'handicapés, un parcours permettant de convier des personnes semi-valides, non-valides en fauteuil et en joëlettes (un formidable engin, ce fauteuil tout-terrain et mono-roue, muni de brancards à l'avant et à l'arrière, d'une suspension et d'un frein permettant de se faufiler sur les sentiers) à cette rencontre bucolique tout public.

Un circuit de 5 km passant à travers champs et au milieu des vignes est trouvé, sur lequel un groupe de 25 personnes constitué d'handicapés, d'accompagnateurs bénévoles pour l'encadrement et d'Amis de la Nature se sont mêlés aux randonneurs du dimanche.

Les sentiers secs (ce n'était pas le cas la semaine précédente à la reconnaissance grandeur nature avec un

lieu de rencontre entre personnes valides et handicapées.

Cette initiative de concert avec "La Sève et le Rameau" et A.P.F. nous souhaitons qu'elle se renouvelle, que ce ne soit pas un coup d'épée dans l'eau. Bien au contraire, il faudrait qu'elle fasse des vagues, que d'autres sorties (faire découvrir les villages fleuris lors des beaux jours ou illuminés l'hiver) soient proposées et réalisées avec de vrais moyens. Toutes les idées, suggestions sont les bienvenues ainsi que les conseils à la réalisation de nouvelles équipées.

Christian BINET section U.T.A.N. de Reims-Champagne



*À 2 mn de
votre village...*

Boulangerie Artisanale

« Banette, »

Ouvert de 6 h 30 à 13 heures

Et de 16 heures à 20 heures

Tous les jours sauf le MARDI

J.-L. DELVILLE

16, rue de l'ancien Château

51430 Bezannes – Tel : 03 26 36 20 96

Une équipe de professionnels !

Pour vous satisfaire, et vous apporter une
gamme étendue de produits.

Banette,

Boulangier pour le meilleur des pains.

Un électricien proche de vous, dans votre village,

SYSTEMES



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,

Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

V.B.S.

Service de Secrétariat avec Rapidité, Sérieux et Discretion

28, rue du Hordon 51370 Les Mesneux

Travaux d'Écriture et du Secrétariat, Juridique, Internet

- ◆ *Service de fax, photocopie en Noir & Blanc ou Couleur*
- ◆ *Mise à disposition d'une adresse e.mail personnelle*
- ◆ *Rédaction de tous courriers, Statuts, CV, Roman*
- ◆ *Formalités d'immatriculation commerciale*
- ◆ *Domiciliation de votre adresse avec renvoi de courrier...*



G.S.M : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

e.mail : vbs51@free.fr

Envoi de tarif et de documentation sur simple demande.